

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ARCHITECTURE – QUALITÉ D'USAGE

Réf. AR01012 **RÉHABILITATION EN LOGEMENT OCCUPÉ** OPTIMISER SES COMPÉTENCES TECHNIQUES

PUBLIC :

Secrétaires, architectes, assistants...

PRÉ-REQUIS :

Avoir de bonnes connaissances en architecture et/ou construction.

OBJECTIFS :

La formation RÉHABILITATION EN LOGEMENT OCCUPÉ a pour objectif d'acquies le savoir-faire spécifique de la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation en site occupé (du fait des risques accrus par la co-activité entre les entreprises et les utilisateurs).

DURÉE :

2 jours.

MÉTHODES ET OUTILS

PÉDAGOGIQUES :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement en suivi de chantier.

Analyse de cas concrets et d'exposés. Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative. Divers supports de cours. Validation des acquis (QCM). Attestation de formation. Formation théorique et pratique.

LIEU DE FORMATION :

En stage ou en intra.

EFFECTIF :

De 1 à 16 personnes.

Date d'élaboration 11/06/20 Dernière mise à jour 11/06/20 Version : 1

Vous avez un besoin de formation sur la **RÉHABILITATION EN LOGEMENT OCCUPÉ** ? Profitez de nos solutions formatives dédiées à vos besoins et adaptées à votre activité professionnelle. Nos formateurs sont des professionnels recrutés pour leur expérience professionnelle et leur expertise sur la réhabilitation en logement occupé. Nos consultants traceront avec vous un programme ciblé sur les précisions de vos demandes.

Partout en France : Amiens, Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Perpignan, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Villeurbanne...

CONTENU

Revue des différents programmes de prestations dans le contexte des travaux en site occupé

- Les prestations extérieures.
- Les parties communes.
- Les parties privatives.
- Un profil d'entreprises particulier.

Une préparation de chantier spécifique

- La communication du maître d'ouvrage.
- Revue des outils de la communication de l'entreprise.
- L'identification du personnel habilité.
- La visite préalable.
- L'état des lieux avant et après travaux.
- L'organisation « séquentielle » dans les parties privatives.
- Une planification différente en fonction des zones d'intervention.

Les installations de chantier

- Les cantonnements.
- Les branchements de chantier.
- La signalisation.
- Les zones de stockage.
- La sécurisation des zones de travail.
- L'organisation de la gestion des déchets.

Le suivi des travaux

- La visite de chantier.
- La réunion de chantier.
- La gestion des avancements de travaux.
- Le suivi de la qualité des ouvrages exécutés.

L'organisation de la réception des travaux

- La réception des parties privatives.
- La réception des parties communes.
- La réception des extérieurs.
- L'enquête de satisfaction.
- Le retour d'expérience.

Fin de formation

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.



formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE



formation éligible
PLAN DE FORMATION